

RAPPORT N° 94/7-06
au Conseil Municipal

OBJET

REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET 1994

Le Budget de la Régie Marchés et Droits de Place, tel qu'il résulte des Délibérations du 11 décembre 1993 (n° 93/7-03) et du 27 juillet 1994 (n° 94/5-07) s'équilibre, en dépenses et en recettes :

*	à	3 354 442,76 F	pour la Section de Fonctionnement,
*	à	835 000,00 F	pour la Section d'Investissement.

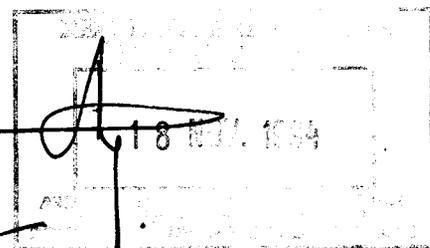
Toutefois, compte tenu des dépenses et recettes déjà réalisées depuis le début de l'exercice, il apparaît nécessaire de procéder à des réajustements :

- 1°) pour permettre à la Régie le reversement à la Commune dans les conditions prévues par la Délibération n° 94/5-31 du 27 juillet 1994, des recettes générées par les Journées Commerciales, celles-ci s'étant avérées supérieures aux prévisions ;
- 2°) pour le fonctionnement normal des différents sites gérés par la Régie.

Il vous est demandé d'approuver les Décisions Modificatives apportées au Budget 1994 de la Régie Marchés et Droits de Place qui s'établissent à 125 500 F pour la Section de Fonctionnement (confer l'annexe), la Section d'Investissement restant inchangée.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Alain ARMAND



DELIBERATION N° 94/7-06
du Conseil Municipal
en séance du mercredi 9 novembre 1994

OBJET

REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET 1994

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 94/7-06 du Maire ;

Vu le rapport de Dominique RIVIERE, 5ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Economie et Finances ;

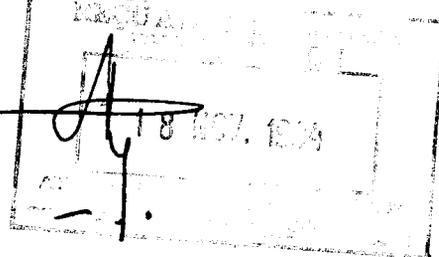
Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS
(1 abstention)**

Approuve les Décisions Modificatives apportées au Budget 1994 de la Régie Marchés et Droits de Place qui s'établissent à 125 500 F pour la Section de Fonctionnement (confer l'annexe), la Section d'Investissement restant inchangée.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 16 NOV. 1994

Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Alain ARMAND



REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

**DECISIONS MODIFICATIVES
AU BUDGET 1994**

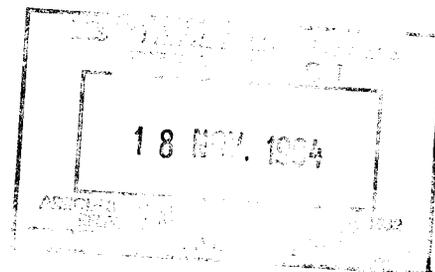
-SECTION DE FONCTIONNEMENT-

Document comportant 1 feuillet

**VU PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DENIS
EN SEANCE DU MERCREDI 9 NOVEMBRE 1994
ET ANNEXE A LA DELIBERATION N° 94/7-06**

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 16 NOV. 1994

Pour le Maire absent
Le Premier Adjoint
Alain ARMAND



REGIE MARCHES et DROITS DE PLACE - DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET 1994

SECTION DE FONCTIONNEMENT

N° Chap	DEFENSES		Inscriptions BP + BS	DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES		N° Chap	RECETTES		Inscriptions BP + BS	DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES		Total
	N° Cpte	Libellés		Annulations	Inscriptions nettes		Total	N° Cpte		Libellés	Annulations	
60	ACHATS		300.000,00			70	RECETTES D'EXPLOITATION		3.075.000,00		125.500,00	125.500,00
	602 / Achats stockés		55.000,00				706 / Droits de place et locations		3.075.000,00		125.500,00	125.500,00
	6022 - Fournitures consommables		55.000,00									
	606 / Ach non stockés de mat et fournitures		245.000,00	-500,00								
	6061 - Fournitures non stockables		200.000,00									
	6063 - Fournitures d'entretien et de petit equipt		10.000,00									
	6064 - Fournitures administratives de bureau		35.000,00	-500,00								
61	SERVICES EXTERIEURS		268.500,00	-1.000,00			EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES		279.442,76			
	613 / Locations		120.000,00									
	615 / Entretien et réparations		125.000,00									
	617 / Etudes et recherches		12.000,00									
	618 / Divers (documentation, abonnements)		1.500,00	-1.000,00								
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		67.000,00	-20.000,00								
	622 / Rémunérat* d'intermédiaire et honoraires		14.000,00									
	623 / Publicités et insertions		10.000,00									
	624 / Transports de déchets		20.000,00	-20.000,00								
	626 / Frais postaux et de télécommunications		13.000,00									
	628 / Divers											
64	CHARGES DE PERSONNEL		1.705.500,00									
	641/ Rémunération du personnel		1.280.000,00									
	645 / Charges sociales		421.000,00									
	647 / Autres charges (pharmacie)		4.500,00									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		750.000,00									
	671 / Sur opérations de gestion		750.000,00									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		185.870,00									
	681 / Dotat* aux amort - Charges d'exploitat*		185.870,00									
DEPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT			3.265.870,00	-21.500,00			RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT		3.354.442,76		125.500,00	125.500,00
AUTOFINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT												
			97.572,76									
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE			3.364.442,76	-21.500,00			TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE		3.354.442,76		125.500,00	125.500,00